



La Ville de Paris lance un appel à contribution pour penser la gratuité des transports en commun

La Ville de Paris lance un appel à contribution auprès des entreprises du secteur de la mobilité, des startups, des universitaires et académiques, des acteurs associatifs et institutionnels mais aussi du grand public pour alimenter l'étude sur la gratuité des transports en commun demandée par Anne Hidalgo.

La Maire de Paris, Anne Hidalgo a adressé en mars une lettre de mission à Emmanuel Grégoire, adjoint en charge du budget, du financement et de la transformation des politiques publiques, Christophe Najdovski, adjoint en charge des transports et Jean-Louis Missika, adjoint en charge du développement économique, afin qu'ils conduisent une étude sur la question de la gratuité des transports en commun pour l'ensemble des citoyens.

Pour apporter de nouvelles idées et étendre le débat, un appel à contribution est publié aujourd'hui. Il cible l'écosystème de l'innovation sur la mobilité ainsi que les acteurs associatifs, institutionnels et académiques et les citoyen.n.e.s qui souhaitent apporter des propositions dans ce débat. Cet appel à contribution est organisé en partenariat avec le Boston Consulting Group.

Les contributions, à adresser à l'adresse gratuite-transport.contribution@paris.fr ou sur le site Idee.paris.fr, sont attendues **d'ici le 10 septembre**. Deux thématiques sont proposées aux contributeurs :

- Gratuité totale des transports en commun pour les usagers dans une métropole internationale au 21ème siècle : quelles modalités de mise en place ?
- Systèmes de tarification innovants dans un contexte de mobilité multimodale et connectée : quelles pistes d'exploration pour des systèmes de gratuité partielle ?

L'évaluation des propositions sera réalisée par un comité de sélection pluridisciplinaire rassemblant des élus ainsi que plusieurs experts de l'innovation et de la mobilité. Les propositions retenues seront présentées lors d'un séminaire de restitution à l'Hôtel de Ville le 12 octobre 2018.

Ces contributions alimenteront l'étude qui s'appuiera également sur un travail académique mené en partenariat avec le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) de Science Po et des auditions qui seront réalisées à partir de septembre 2018. Cette étude pourra intégrer des travaux du groupe d'experts présidé par Jacques Rapoport qui remettra ses conclusions en septembre 2018.

L'objectif porté par la Ville de Paris dans cette étude est d'ouvrir le débat pour prendre en compte la révolution des mobilités, à date et dans le futur. Il s'agit de repenser le financement des transports en commun au bénéfice d'une mobilité plus durable, qui renforce les alternatives à la voiture individuelle carbonée, réduit la pollution de l'air et rend accessible des solutions de mobilité adaptées aux besoins de déplacement de chacun.e.

Contact presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61